

*Chemins de cultures,  
de l'Armor à l'Argoat*

2024 - 2030

Un projet culturel pour notre territoire

## Susciter la rencontre des cultures et des populations

*« Le projet culturel de territoire est le reflet de l'ambition des élus, des équipes, des acteurs de Guingamp Paimpol agglomération pour le devenir de notre vie culturelle commune. Il affirme ainsi l'envergure, le rayonnement et la qualité attendus des actions qui seront mises en œuvre et soutenues. Il affirme aussi l'exigence revendiquée dans la conception et l'animation collective de ce projet.*

*Conscient des enjeux de notre avenir commun, ce projet relève le défi des grandes transitions, qui touchent le champ culturel et ses acteurs comme tous les champs de l'action publique et de la vie de chacun. Ce projet culturel pour notre territoire s'appuie sur nos atouts et nos ressources : il doit fonctionner comme une « coopérative de service », plaçant la transversalité et l'exemplarité comme repères à l'action.*

*La culture est notre bien commun, jouons collectif pour en révéler les richesses et dessiner les chemins qui nous mènerons les uns aux autres. »*

**Vincent le Meaux**

Président

**Josette Connan**

Vice-présidente

Nouvelles dynamiques territoriales

1. Bâtir notre projet culturel de territoire
2. Un état d'esprit (responsable)
3. Des repères partagés pour faire vivre notre projet (grandes transitions)
4. L'environnement du projet culturel
5. Axes stratégiques et champs prioritaires
6. Des moyens pour agir
7. Faire vivre le projet culturel de territoire
8. Plan d'action : zoom sur des exemples de chantiers

## La démarche pour **bâtir un projet culturel de territoire**

- Guingamp Paimpol Agglomération a choisi de se doter d'un outil stratégique pour orienter la mise en œuvre de la compétence Culture relevant de l'intérêt communautaire : un projet culturel de territoire. Construit dès sa conception selon une logique de partage, il vise à exprimer les ambitions de la collectivité pour résoudre les grands enjeux du territoire, et les axes d'intervention prioritaire pour y parvenir.
- Plus qu'un simple document d'orientation, c'est une véritable démarche, qui s'inscrit dans le temps (six ans) et qui doit, pour fonctionner, s'appuyer sur l'entrain des acteurs et leur capacité à mobiliser les ressources du territoire.

# La démarche pour **bâtir un projet culturel de territoire**

Les étapes du projet culturel de territoire

Le projet culturel de territoire est piloté par Guingamp Paimpol Agglomération, avec des temps récurrents de bilan et de perspective, et une animation collective et continue des actions.

- 2023/2024 : conception du projet culturel de territoire
- Septembre 2024 : vote des principes et ambitions
- Novembre 2024 : premières Rencontres locales de la culture (bisannuelles)
- 2024-2026 : mise en œuvre collective des chantiers
- Fin 2026 : rencontres locales de la culture, bilan et perspectives
- 2027-2030 : réalimentation du plan d'action et poursuite de la mise en œuvre

## Un état d'esprit pour **partager le projet culturel de territoire**

Conçu pour être approprié et soutenu par les acteurs et les usagers, le projet culturel de territoire répond à **trois impératifs pour fonctionner** : être réalisable, être réaliste, être accueillant.

**Réaliste** parce que tout en étant ambitieux, il est conscient du contexte du territoire et des acteurs, notamment le manque de temps et de ressources. Il propose de faire projet ensemble et autrement. La démarche du projet culturel de territoire s'autorise l'essai et l'expérimentation d'un projet avant de le déployer ou de le modifier.

**Réalisable** parce que les actions retenues sont utiles et faisables en fonction de ressources disponibles repérées. Ce parti pris assume de mettre de côté des projets qui ne sont pas (encore) réalisables, pour choisir de mettre en valeur des ressources, des opportunités existantes, en alliant bon sens et partage.

**Accueillant** parce qu'il ne vivra que si des acteurs, des élus, des usagers ont envie de le faire vivre. Il est donc conçu pour le plus grand nombre de personnes, en privilégiant un langage courant, sans jargon ni sigles.

# Des repères partagés pour **faire vivre un projet culturel de territoire**

## **Un projet pour accompagner les grandes transitions**

Le projet culturel de territoire se place dans une dynamique d'accompagnement des grandes transitions à venir. Ces évolutions touchent tout le champ culturel, les artistes, leurs sujets et supports de création, les lieux et acteurs de la diffusion, comme les publics et les accès aux œuvres. En intégrant la raréfaction des ressources en préalable à la réflexion, le projet culturel de Guingamp Paimpol agglomération propose un tournant pour la politique culturelle du territoire, responsable et transverse, s'appuyant sur l'exemplarité des acteurs et le partage des ressources.

# Des repères partagés pour **faire vivre un projet culturel de territoire**

## **Le lien**

Reflet d'un des grands défis de notre époque, le maintien de liens (dans la vie quotidienne, dans la réalisation de projets) est la colonne vertébrale du projet culturel de territoire de Guingamp Paimpol Agglomération. Lien entre des personnes, lien à des lieux, lien à des œuvres, des univers, des connaissances.

Le projet culturel lui-même fonctionnera sur les liens tissés entre les personnes qui choisiront de s'impliquer. C'est aussi un des grands indicateurs de réussite des projets qui permettra d'estimer si les actions mises en œuvre permettent de résoudre tout ou partie des enjeux rencontrés par le territoire.



## Des repères partagés pour **faire vivre un projet culturel de territoire**

Droits culturels : une place pour  
la culture de chacun, un chemin  
vers la culture des autres

La mise en œuvre des droits culturels est réaffirmée dans la loi NOtre et la stratégie culturelle de la région Bretagne. Incitant à garantir les conditions d'expression des cultures de chaque citoyen, la mise en œuvre des droits culturels invite à créer les chemins de rencontre de la culture de l'autre et se partager des cultures communes.

Terre de mémoire, de voyage et d'accueil de nouvelles populations, le territoire breton, et notamment celui de Guingamp Paimpol agglomération, incarne ce double mouvement de préservation et de découverte.

# L'environnement du projet culturel de territoire

## Le projet de territoire de Guingamp Paimpol Agglomération

Actualisé en 2023/2024, le projet de territoire de Guingamp Paimpol Agglomération place les enjeux culturels au cœur de ses engagements.

### Le projet de territoire de Guingamp Paimpol Agglomération

- Le projet de territoire est motivé par trois ambitions : être productif et créatif, être redistributif, être collectif.
- Au sein de ces ambitions, l'engagement de favoriser l'émancipation citoyenne détaille les objectifs de la politique culturelle communautaire.
- L'engagement Favoriser l'émancipation citoyenne
  - Un objectif stratégique : Susciter la rencontre des cultures et des populations
    - 3 objectifs opérationnels :
    - Ancrer l'habitude culturelle dans l'espace du territoire et les temps de chacun.
    - Déclencher et répondre à l'envie de culture
    - Partager une identité bretonne vivante

## L'environnement du projet culturel de territoire

La construction du projet culturel de territoire s'appuie sur les grandes orientations territoriales en matière de politiques culturelles. A ce titre, la stratégie culturelle de la Région Bretagne et les schémas culturels du Département des Côtes d'Armor constituent des repères forts sur lesquels s'appuie le projet culturel du territoire de Guingamp Paimpol Agglomération.

- Politique culturelle régionale 2023-2026
- Etats généraux des politiques culturelles en Côtes d'Armor, 2016
- Schéma départemental de développement de la lecture publique, 2022-2027
- Schéma départemental d'enseignement artistique, 2023-2027

# L'environnement du projet culturel de territoire

Conçue de façon innovante en conjugant des domaines d'actions , Nouvelles dynamiques territoriales planifie le plan des actions à mener (2022-2030) en affirmante le droit à l'expérimentation pour la mise en œuvre de ces compétences communautaires au regard des enjeux actuels du territoire et en fonction de ses atouts à valoriser et d'opportunités à saisir.

## La stratégie Nouvelles dynamiques territoriales

Construite en cohérence avec le Projet de territoire, elle rassemble au sein d'une feuille de route commune les compétences :

- Développement touristique,
- Commerce de proximité, artisanat et artisanat d'art,
- Identité, culture, culture bretonne et patrimoine,
- Vie associative et conseil de développement,
- Enfance, jeunesse,
- Sites et maisons nature et éducation à l'environnement,
- Animation du territoire par les sports et les loisirs.

# L'environnement du projet culturel de territoire

Cette étude menée en interne par les services de Guingamp Paimpol agglomération vise à établir un état des ressources et des acteurs oeuvrant dans le champ culturel sur le territoire de l'agglomération.

## Etat des lieux culturel communautaire

Ce panorama permet de prendre la mesure de la vivacité associative et entrepreneuriale des champs artistiques et culturels et de repérer les opportunités d'actions et les perspectives de développement au regard des sujets de l'identité, des patrimoines et des cultures sur le territoire :

- Une vivacité et une attractivité artistique et culturelle, sur l'ensemble du territoire communautaire
- La richesse des patrimoines et la place de l'identité bretonne dans la vie culturelle
- Une implication territoriale exemplaire dans l'éducation artistique et culturelle
- Un réseau de partenaires culturels actifs et partageurs

## Des axes stratégiques

Le projet culturel de territoire s'appuie sur six orientations prioritaires. Ces axes feront l'objet d'une animation régulière, permettant de mener des temps réguliers de bilan et de perspectives sur les actions envisagées et mises en œuvre.

- Coopérer au sein de réseaux thématiques et professionnels
- Soutenir et amplifier la fréquentation de lieux de culture (équipements, pôles culturels du territoire)
- Faciliter la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle (partage, services et évaluation)
- Bâtir des chemins durables de culture (mobilité territoriale, liaisons de proximité, égalité homme-femme)
- Valoriser le développement des économies culturelles et créatives (tourisme, création, diffusion)

## Des champs prioritaires

Le projet culturel de territoire a pour ambition d'investir en priorité cinq champs artistiques et culturels. Ces champs sont identifiés au titre de leur adéquation avec les enjeux du territoire et de la vivacité des ressources en présence.

- Lecture et médias
- Arts vivants
- Image et arts plastiques
- Patrimoines, identité et tourisme culturel
- Artisanat, métiers d'art et Industries culturelles et créatives

## Des moyens pour agir

Le projet culturel de territoire bénéficie de moyens d'action en cohérence avec ses ambitions, tout en cherchant à mutualiser les ressources existantes.

Porté par un budget communautaire appelé à évoluer dans les années à venir, allant de pair avec la mise en œuvre des projets, le projet culturel est également soutenu par des financements du Département des Côtes d'Armor, de la Région Bretagne et de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne.

Des actions de mécénat privé pourront renforcer ces moyens, selon les projets.

- Financements communautaires :
  - budget culture,
  - fonctionnement et investissement des équipements communautaires,
  - enveloppe culture pour la vie associative,
  - Plannification de projets d'envergure.
- Pacte culturel conclu avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor et les communes de Paimpol et Guingamp.
- Soutien de la Drac au pacte culturel
- Appels à projets spécifiques (éducation artistique et culturelle, enseignements artistiques, lecture publique ...)
- Soutien de la Région Bretagne (Grands projets, appels à projets dédiés)



## Une gouvernance pour faire vivre le projet culturel de territoire

Reposant sur des écosystèmes d'acteurs impliqués, le projet culturel de territoire avance dans sa mise en œuvre et son évaluation grâce à deux types d'instances complémentaires : l'équipe de projet et les équipes de chantiers.

- **Une équipe de projet**, associant élus et techniciens de l'agglomération et partenaires volontaires, elle suit la mise en œuvre des actions, et leur cohérence avec les orientations retenues. Elle assure l'évaluation permanente du projet culturel de territoire, et son actualisation régulière.
- **Des équipes de chantiers**, associant élus, techniciens, partenaires et acteurs volontaires, elles sont créées pour mettre en œuvre une action retenue dans le projet culturel de territoire.
- Ces équipes sont mixtes (élus/techniciens), volontaires et évolutives : elles peuvent accueillir de nouveaux participants selon les besoins du projet, avec pour dessein de maintenir l'entrain à les réaliser.

## Chantiers prioritaires

### Education artistique et culturelle

En s'engageant pour toucher 100% des jeunes du territoire par des parcours d'éducation artistique et culturelle, Guingamp Paimpol Agglomération soutient la dynamique à l'œuvre sur le territoire communautaire.

- Candidature au label 100% EAC
- Agir en réseau
- Evaluer et partager les actions menées
- Soutenir la formation des acteurs
- Faciliter à la mobilité des publics

# Chantiers prioritaires

## Agir en réseaux

Le lien est au cœur de l'ambition culturelle de l'agglomération. Le travail collectif et l'interconnaissance constituent donc un axe prioritaire du projet culturel de territoire. L'outil du réseau, existant ou à créer, dans des configurations d'échelles différentes est un outil courant échelle agglomération, enjeu de l'animation et de ses productions régulières.

- Lecture et livre
- Enseignements artistiques
- Accessibilité
- Maritimité
- Diffusion et création (réseau Au Fil de l'eau)
- EAC (contrat territorial d'éducation artistique et culturelle)
- Industries culturelles et créatives

# Chantiers prioritaires

## Lieux de culture

S'appuyant sur la compétence communautaire (gestion d'équipements culturels), et s'appuyant sur les ressources en présence et les sujets d'ores et déjà identifiés (notamment étude des pratiques et enseignement musical), le développement de lieux de culture concourent directement à garantir l'exercice des droits culturels de chacun dans des conditions dignes et enthousiasmantes.

- Structuration des équipements communautaires (Guingamp, Paimpol, Bégard, Callac),
- Soutien aux lieux culturels ouvert au public : maillage territorial et diversité des horizons culturels,
- Des lieux de pratique artistique adaptés et attractifs.

# Chantiers prioritaires

## Chemins de culture

### Fréquenter :

La culture est une affaire de rencontre, avec un artiste, une œuvre, soi-même, les autres.

Fréquenter un lieu est ainsi un vecteur fort de la mise en œuvre des droits culturels.

### Voisinage culturel :

Partant de la vivacité culturelle déjà présente sur le territoire, l'enjeu est aussi de mieux la partager et d'augmenter les propositions là où elles se sont atténuées.

### De chez soi :

La culture est aussi accessible de chez soi. Le développement des outils numériques, les initiatives à partageront autant d'opportunités pour susciter des envies et des pratiques culturelles, depuis son domicile.

# Chantiers prioritaires

## Chemins de culture

### Fréquenter :

- Aide au déplacement de groupes sport/culture
- Billetterie mutualisée
- Covoiturage culturel
- Plan vélo
- Pôles culturels communautaires

### Voisinage culturel :

- Espaces de pratique musical
- Soutien au maillage territorial de la diffusion
- Cartographies et annuaires
- Agenda culturel
- Pôles culturels communautaires

### De chez soi :

- Plateforme numérique de ressources culturelles
- Quart d'heure de lecture



*Chemins de cultures,  
de l'armor à l'Argoat*

2024 - 2030

Un projet culturel pour notre territoire